26 janvier 1983 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

# Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à l'Agence de presse marocaine et à la télévision marocaine, notamment sur les relations Est-Ouest et la sécurité en Afrique, les plans de paix au Proche-Orient, le conflit du Sahara occidental, le problème de l'immigration, Paris, mercredi 26 janvier 1983.

QUESTION.- Monsieur le Président, au moment de votre élection à la Présidence de la République, le dialogue Nord-Sud connaissait déjà les difficultés qui l'entravent encore aujourd'hui. Pourtant, vous semblez y être attaché puisque vous vous y référez notamment pour qualifier certains accords de coopération que votre pays a passés avec certains pays du sud. Je voudrais savoir, monsieur le Président, si la relance du dialogue Euro - arabe, ou l'espace méditerranéen, constitue, à vos yeux, une étape primordiale sur la voie d'un véritable dialogue Nord-Sud ?

- LE PRESIDENT.- Première constatation, le dialogue Nord-Sud, vous l'avez dit, marche mal. Il marche de mal en pis. Au-cours de cette année et demie de l'année qui vient de s'écouler depuis mon élection au mois de mai 1981, j'ai assisté avec grands regrets à cette dégradation.

- Le monde industriel se replie sur lui, commettant d'ailleurs une double erreur par-rapport au tiers monde et par-rapport à lui-même, mais c'est ainsi. Et en dépit de mes objurgations, de mon insistance sur la scène internationale, comme je l'ai fait à Mexico, à Cancun, à Ottawa, à Paris, à Versailles, je n'ai pas été entendu. C'est la première constatation.

- La deuxième constatation, c'est que la France ne peut pas se substituer à un monde défaillant. Nous avons nous-mêmes nos propres obligations bilatérales et nous participons à l'effort multilatéral. Nous avons cependant maintenu notre apport au moment même où de grands pays y renonçaient. Nous avons maintenu notre apport par exemple à l'AID, l'aide au développement international. Nous avons même accru cet effort budgétairement pour parvenir comme je l'ai promis au 0,7 % du produit intérieur brut `PIB` demandé par l'Organisation des Nations unies `ONU` à tous les pays industriels et partant de 0,3 %, nous montons d'année en année pour atteindre ce chiffre fatidique. Nous avons également décidé d'augmenter d'ici 1985, de telle sorte que nous atteindrons le chiffre demandé par l'Organisation des Nations unies, la part consacrée aux pays les moins avancés `PMA`, 0,15 %. Et dans nos contrats particuliers avec les Etats d'Afrique et des Caraibes `ACP`, nous avons accru notre effort. Donc, première proposition, ça va de mal en pis dans les relations Nord-Sud. Deuxième proposition, la France non seulement a maintenu, elle a plutôt accru son aide, sous le bénéfice de cette remarque : elle ne peut pas se substituer au monde défaillant.\

`Suite réponse sur les relations Nord-Sud`

- Cependant, en troisième observation, on pourrait estimer que depuis trois mois il y a un léger mieux. On doit se reporter à certaines déclarations, notamment de grandes personnalités américaines, et à certains faits, en particulier la dernière décision prise pour accroître les

américaines, et à certains faits, en-particulier la dernière décision prise pour accroître les montants du Fonds monétaire international `FMI`. On se trouve soudain dans une meilleurs position avec l'espérance de voir enfin les pays du nord prendre conscience de la nécessité de soutenir les cours des matières premières produites par le tiers monde, de faire parvenir certains d'entre eux à l'autosuffisance alimentaire, de développer leurs capacités énergétiques autres que le pétrole et surtout, je le disais à l'instant, de protéger les cours de matières premières qui sont soumis à une spéculation inadmissible.
- Vous m'avez entretenu de l'aspect particulier de la Méditerranée et du Maghreb. Je crois qu'on doit envelopper les considérations sur ce sujet dans celles que je viens de faire, c'est-à-dire des relations générales du monde industriel et du monde en voie de développement. Mais c'est vrai, vous avez eu raison d'y insister, c'est vrai que par-rapport au développement du tiers monde et par-rapport à la France, en-raison de sa situation géographique, de son historique, elle doit, et je m'y attache, apporter une contribution particulière et une attention spéciale pour le développement d'un ensemble européen et africain qui représente un facteur politique important. Bien entendu, cela recouvre en-particulier les relations franco - marocaines.\
QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez eu l'occasion souvent, et plus récemment à Bonn `le 20 janvier 1983`, de souligner votre fermeté quant au maintien de l'équilibre des forces en Europe. Ce souci pour la paix dont vous faites preuve en ce qui concerne l'Europe, en quels termes l'exposez-vous en ce qui concerne le continent africain qui n'est pas, comme vous le savez, à l'abri de menaces sur la paix ?
- LE PRESIDENT.- J'ai dit en effet en diverses circonstances, et en-particulier à Bonn, il y a quelques jours, à l'occasion de la célébration du XXème anniversaire du Traité franco - allemand de l'Elysée en 1963, que l'une des lignes de force de la politique française, c'était l'équilibre. L'équilibre militaire dans le monde, bien entendu. Sur-le-plan stratégique, on peut estimer que cet équilibre existe mais en Europe en-particulier il reste à compléter et il est menacé. A tous moments, au-cours de ces vingt dernières années, on a assisté à une sorte d'échelle de perroquet, chacune des deux grandes puissances `Etats-Unis - URSS` prenant l'avantage sur l'autre. La situation étant résolue par un sursaut de celle qui était, comment dirais-je, en retard, qui s'empressait de reprendre de l'avance. Cela s'appelle tout simplement la course au surarmement. C'est pourquoi je souhaite voir aboutir à Genève les négociations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique, négociations auxquelles la France ne participe pas et auxquelles elle n'a pas l'intention de participer, d'ailleurs on ne le lui demande pas, mais enfin, elle n'a pas l'intention d'y participer en quelqu'état que ce soit. Malgré tout, elles présentent un très grand intérêt. J'espère que les deux partenaires aborderont sérieusement cette phase très difficile pour la paix du monde afin de parvenir, par la négociation, à établir l'équilibre indispensable.\
`Suite réponse sur les menaces sur la paix en Afrique`
- Le problème africain est assez différent dans la mesure où nous nous trouvons devant une projection presque constante des conflits ou du conflit Est-Ouest qui cherche à utiliser tous les points chauds qui se révèlent d'année en année pour faire participer telle ou telle zone de l'Afrique au -rapport de force Est-Ouest, alors que personnellement je pense que c'est, de la part des pays africains, une grave erreur.
- La plupart d'entre eux appartiennent au bloc des non-alignés d'abord. Ensuite, ce sont des pays en voie de développement. Je ne vois pas où se trouve pour eux leur intérêt que de se trouver impliqués dans une compétition entre les deux super puissances `Etats-Unis - URSS`. Evidemment, ils en courent le risque car lorsqu'il existe un conflit local ou régional - on peut trouver cela au Tchad, en Afrique australe, au Sahara occidental, ailleurs encore, à tout moment peuvent survenir des conflits de ce genre - on voit très vite arriver les superpuissances. Comme je le disais à l'instant, cela s'est produit le Proche-Orient, cela peut se produire en Amérique centrale. On voit à tout moment aussitôt le problème initial se transformer en conflit international.
- Je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt des pays africains, puisque nous en parlons, que de se trouver projetés dans un conflit où ils n'ont rien à faire et qui risque de dénaturer leurs véritables revendications d'indépendance, de souveraineté ou leurs intérêts que je veux bien croire

légitimes. En tout cas qu'ils estiment naturellement de part et d'autre légitimes. Je souhaite que les pays africains règlent au mieux eux-mêmes leurs affaires et s'ils n'y parviennent pas, alors qu'ils se confient aux institutions internationales ou à l'Organisation de l'unité africaine qui doit elle-même savoir préserver la sagesse désirable pour garder sa puissance morale et politique sans se laisser entraîner ici ou là, ou à l'Organisation des Nations unies dont la force est réelle et en tout cas dont le recours est nécessaire. Je considère donc que le rôle de la France dans cette affaire est de conseiller une démarche de règlement propre aux pays africains et s'ils n'y parviennent pas, à faire davantage confiance aux institutions internationales, bien entendu si elles sont reconnues par l'une et l'autre parties, lorsqu'il y a conflit.
- La France a des obligations particulières avec certains pays d'Afrique, c'est-à-dire que des accords de coopération, parfois même des accords militaires, ont été passés au-cours de ces dernières décennies. La position qui est la mienne c'est de respecter les accords qui engagent notre parole. Lorsque la parole est engagée, on la respecte. Les pays d'Afrique qui comptent sur nous doivent savoir qu'ils peuvent compter sur nous. Bien entendu, notre démarche est toujours une démarche à orientation pacifique. Nous préférons de beaucoup la négociation aux conflits. Mais enfin il faut que des pays qui traitent avec nous sachent qu'ils peuvent compter sur la France.\
QUESTION.- Monsieur le Président, les pays épris de paix et de justice, ont salué le plan de paix adopté par le sommet de Fès, le sommet arabe de Fès. Ils suivent avec espoir l'action du "comité des sept" présidé par Sa Majesté le roi Hassan II. Pouvez-vous nous préciser votre point de vue à propos de ce plan de paix de Fès justement et votre appréciation générale sur la politique conduite actuellement par les diverses parties intéressées et concernées au Moyen-Orient ?
- LE PRESIDENT.- Tout effort qui tend à une bonne définition des moyens de sortir du conflit permanent du Proche-Orient est une tentative louable. J'ai eu l'occasion d'en parler avec la délégation qui m'a été envoyée précisément par la conférence de Fès pour s'entretenir avec moi des solutions proposées. J'ai donc eu l'occasion déjà de dire ce que j'en pensais. Je ne m'engage pas sur un certain nombre de ces propositions, pas plus que je ne m'étais engagé sur le contenu des propositions par exemple du prince héritier d'Arabie saoudite, devenu, depuis lors le roi Fahd. Bien entendu, les initiatives de Sa Majesté le roi Hassan II sont toujours écoutées en France avec beaucoup d'attention.
- La conférence de Fès, qui a réussi à rassembler tant de responsables, à un si haut niveau, avec une action diplomatique d'envergure, cela méritait le plus grand intérêt de la part de la France. Je retiens surtout, du point de vue français bien entendu, la méthode. C'est une méthode qui doit permettre d'abord la négociation et de mettre sur la table les vrais problèmes. Dès lors qu'on accepte de mettre les vrais problèmes en discussion, on avance vers la paix quitte à ce que les négociateurs - les négociateurs ne peuvent être que les parties intéressées - ensuite avancent vers les compromis lorsque c'est nécessaire. J'ai donc approuvé la méthode et je trouve bon que les personnalités si diverses des pays qui ont souvent des intérêts différents aient réussi à s'entendre dans l'intérêt collectif de la région du monde où ils se trouvent.\
QUESTION.- Monsieur le Président, vous semblez tout aussi bien privilégier la négociation que le recours aux organisations internationales justement pour le règlement des conflits locaux et régionaux. Dans le conflit du nord-ouest africain, la France a enregistré avec satisfaction - ce sont là les termes des responsables français - la proposition de sa Majesté le roi Hassan II à Nairobi, Nairobi un et deux, d'organiser un référendum contrôlé au Sahara occidental pour l'autodétermination des populations dans cette région. La France a également approuvé les résolutions et les modalités de ce référendum. Cependant, on a assisté depuis février 1982 à des initiatives unilatérales et à des machinations lors des deux sommets avortés de Tripoli pour entraver le processus de référendum au Sahara. Voulez-vous, monsieur le Président, préciser votre pensée personnelle à ce sujet ?
- LE PRESIDENT.- Vous savez je n'ai pas eu beaucoup d'effort à faire pour approuver une initiative tendant à l'autodétermination du Sahara occidental et à la procédure du référendum parce que c'est une position que j'avais moi-même préconisée longtemps avant d'être élu

Président de la République française. Il m'a suffit d'être en accord avec moi-même et j'avoue que je me suis réjoui lorsque j'ai vu Sa Majesté le roi du Maroc, à Nairobi précisément, émettre une proposition qui allait dans ce sens car, comme cela s'est produit dans de nombreuses circonstances, je crois que lorsqu'il y a débat, c'est au peuple lui-même de se déterminer selon les procédures démocratiques et en l'occurrence sous le contrôle d'institutions reconnues. En l'occurrence, il s'agissait de l'OUA qui par la suite a connu bien des difficultés précisément à-partir de ce problème et de quelques autres, mais qui n'en avait pas moins donné sa caution lorsque cette proposition a été faite et lorsque cette proposition a été acceptée. Nous avions ajouté que - puisque il y avait des procédures, des procédures délicates - à-compter du moment où on décide d'un référendum, il faut savoir qui vote. Il y a donc des contrôles nécessaires. Un relais de l'Organisation des Nations unies me paraissait nécessaire. Je continue de penser que c'est la bonne méthode et les initiatives qui s'en écarteront ne feront que compliquer le problème, enfin tel est mon avis.\

QUESTION.- Monsieur le Président, le problème de l'émigration sous tous ses aspects (réglementation d'entrée, résidence, emploi, -rapports entre les communautés) est à l'ordre du jour dans l'action conduite par votre gouvernement. Avez-vous, monsieur le Président, un point de vue particulier à exposer à l'opinion publique marocaine et maghrébine - je pense qu'elle est aussi concernée que nous - qui est vivement préoccupée par cette question ?

- LE PRESIDENT.- La situation des travailleurs émigrés en France s'est considérablement améliorée au-cours de ces dix-huit derniers mois sur-le-plan des relations humaines, sur-le-plan même de la législation, sur-le-plan du climat qui entoure nos amis immigrés qui viennent nous apporter le -concours de leur travail, de leur intelligence. Nous avons mis un terme à bien des conflits regrettables souvent de caractère raciste. Si l'on ne peut pas estimer - bien entendu c'est une affaire de moeurs - avoir dominé l'ensemble de ce problème, nous l'avons déjà pour une large part résolu.

- Il n'empêche que sont survenus des événements qui ont pu inquiéter, notamment dans le Maghreb, à l'égard de la politique française. Il faut comprendre comment les choses se sont passées. Il y a eu pas mal d'immigration clandestine. Il a bien fallu qu'on s'en défende car si nous avons beaucoup d'immigrés en France, il faut quand même que cette immigration suive un certain rythme. J'ajoute que nous n'avons pas à nous plaindre des gouvernements des pays du Maghreb, qui eux-mêmes souhaitent souvent garder leurs travailleurs et qui donc n'incitent pas du tout à l'immigration clandestine et même contribuent, dans un bon climat, à veiller à ce que elle ne se développe pas. Mais là-dessus se sont greffés différents problèmes sur lesquels je vais m'expliquer clairement.\

On fait une confusion généralement lorsqu'on parle de ces problèmes. Il y a d'une part les travailleurs immigrés dont je viens de parler, qui sont soumis à une réglementation normale qui n'est pas du tout abusive, qui sont respectés lorsqu'ils sont arrivés en France, qui ne sont pas du tout soumis à des règles discriminatoires et qui rendent service à la France et que je veux que la France reçoive le mieux qu'il soit possible. Et il y a d'autre part ceux qui viennent en France pour quelques semaines, quelques jours, qui demandent un visa soit pour affaire, soit pour raison de famille, soit pour raison de tourisme, enfin pour quelque raison que ce soit, qui viennent en France. Alors là, ça s'est compliqué à-cause du terrorisme. Il y a eu un certain nombre d'attentats terroristes en France généralement pour des raisons de caractère international et on s'est trouvé, plutôt les services de police se sont trouvés dans de très grandes difficultés d'avoir à dépister l'origine de ces attentats et c'est vrai que le réflexe immédiat, c'est de veiller aux frontières. J'ai aperçu dans cette situation un certain nombre de dangers. J'ai reçu des plaintes aussi d'un certain nombre de vrais et de fidèles amis de la France qui se trouvaient obligés de se soumettre à des procédures souvent interminables, des attentes dans les consulats, des papiers, et puis il manquait un cachet en arrivant dans un aéroport français, ça arrive encore. Ce cachet manque et l'on vous remet dans un avion. Tout cela n'est pas très heureux par-rapport aux traditions d'hospitalité de la France, provoque des amertumes inutiles et on en a souffert, en-particulier dans nos relations avec les pays d'Amérique latine et j'ai demandé que l'on instaure une nouvelle procédure. On en discute actuellement. D'ailleurs vous avez reçu deux représentants de la France

procédure. On en discute actuellement. D'ailleurs vous avez reçu deux représentants de la France qui ont élaboré avec les représentants des différents pays du Maghreb, en-particulier le Maroc, ce que pourrait être la réglementation de demain. Nous pensons davantage par exemple, c'est à-titre d'exemple, au papier à double volet comme on le fait quand on va aux Etats-Unis d'Amérique : un volet reste en possession du voyageur et l'autre dans les mains des services officiels de la France. Ce système rapide n'oblige pas à des démarches ennuyeuses, lassantes et quelquefois choquantes. Je voudrais étendre les mesures. Bien entendu, je ne vous ai pas cité l'ensemble des éléments qui seront retenus par la négociation, et je voudrais en finir avec cette affaire de visa pour améliorer une situation que j'estime moi-même regrettable. Il faut quand même comprendre qu'a priori les Français ont un mouvement de -défense. Non pas du tout qu'ils accusent les Marocains, les Algériens, les Tunisiens. Nous savons très bien d'ailleurs que le terroriste en général a de bons papiers dans sa poche. Ce ne sont pas les braves gens qui viennent circuler en France. Il faut y mettre du bon sens, le respect des autres, et nous avons beaucoup de respect pour les pays du Maghreb. Donc, j'entends régler cela au mieux des intérêts de nos amis du Maghreb qui désirent venir voyager en France. Peu de semaines devraient passer avant que cette affaire soit réglée.\
On confond les travailleurs émigrés, dont j'ai parlé tout à l'heure dont le statut est bien clair £ les voyageurs, qui ont été embarrassés par cette affaire de visa £ et le droit d'asile, lequel droit d'asile est accordé par la France constitutionnellement, donc depuis longtemps déjà. La Constitution c'est la voie suprême. Chaque fois que la liberté, ou la vie de quelqu'un, se trouve mise en jeu pour la -défense de ce en quoi il croit, dans les pays qui souvent ne sont pas des pays démocratiques, nous accordons le droit d'asile. Mais bien entendu, il ne faut pas confondre. Le droit d'asile n'est pas de faire tout et n'importe quoi et de provoquer le cas échéant de graves dissentiments entre le pays hospitalier et la France et les pays avec lesquels la France entretient des relations qui sont souvent des relations cordiales et en tout cas des relations diplomatiques. Il y a donc là une approximation parfois difficile mais qui doit rester toujours fidèle au double principe du droit des gens et des relations correctes entre les Etats souverains. Je vous réponds sur ces choses. Je crois pouvoir vous dire que par-rapport aux inconvénients subis ces derniers temps, nous allons vers un mieux très sensible. En tout cas, j'y veillerai personnellement.\
QUESTION.- Je sais, monsieur le Président, que vous êtes particulièrement et légitimement d'ailleurs attaché au rayonnement de la langue française et de la culture française dans le monde. La coopération culturelle franco - marocaine revêt deux aspects au Maroc :
- - Le premier aspect concerne la coopération dans-le-cadre de l'éducation nationale marocaine elle-même et celle-ci accorde encore une grande place à la langue française.
- - Le deuxième aspect de la coopération concerne les établissements de la mission culturelle française au Maroc.
- Nous avons constaté ces dernières années que les efforts déployés dans ces domaines sont nettement en baisse et insuffisants, à tel point que nous arrivons à avoir des déficits de professeurs dans les écoles de la mission-même. Comptez-vous, monsieur le Président, redynamiser la coopération dans ce domaine particulièrement sensible ?
- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faut faire mieux et que nous pouvons faire mieux. Et le Maroc et la France. L'un de nos liens les plus puissants, c'est la culture. Vous avez au Maroc une grande culture qui plonge ses racines dans les siècles, qui inspire une large part de votre littérature. Et puis il se trouve que les effets de l'histoire ont fait que vous vous êtes également formés aux sources de la culture française. Je crois qu'il est très important de garder cette symbiose. La culture française puisque j'en suis pour une part responsable, doit se renforcer. J'espère que mes amis marocains m'y aideront et je compte beaucoup sur les autorités marocaines, qui sont elle-mêmes très cultivées non seulement dans la langue arabe mais dans la langue française, pour engager un nouveau processus qui vous permettrait de renforcer, comme vous l'avez très justement dit, la présence de la culture et donc de la langue française aussi bien dans l'enseignement marocain que par l'exercice de la mission française. Donc, cela va tout à fait dans le sens de mes préoccupations et j'aurais certainement l'occasion d'en parler à Sa Majesté le roi Hassan II qui, comme vous le savez, est lui-même extrêmement sensible et connaisseur des

nuances de notre langue. Vous avez mis le doigt sur un point principal. Il n'y a pas d'entente politique profonde s'il n'y a pas de relations culturelles. Et nous, nous avons la chance d'avoir déjà un passé discutable, discuté, parfois difficile, mais un riche passé dans lequel nous avons trouvé finalement assez de ressources pour que de longues années après la juste proclamation de l'indépendance, nous soyons restés des amis, de bons amis avec, je crois, une faculté de compréhension très grande. La preuve en est notre entretien et le plaisir que j'ai à m'adresser aux dirigeants du peuple marocain par votre intermédiaire.\

QUESTION.- Monsieur le Président, le peuple marocain vous attend avec impatience et n'a pas oublié que vous avez démissionné en septembre 1953 pour protester contre la déposition et la déportation de Sa Majesté Mohamed V et la famille royale, comme je l'ai rappelé tout à l'heure. Donc, il va vous accueillir dans quelques heures. Voulez-vous, monsieur le Président, vous adresser à lui à travers les médias marocains pour lui exprimer vos sentiments à son égard ?

- LE PRESIDENT.- J'étais en effet en désaccord profond dans ces années déjà lointaines, 30 ans. Hostile à la politique suivie par mon pays à l'égard de tout ce qui était le fait colonial et particulièrement à l'égard de l'Afrique du nord. J'avais été douloureusement choqué par la manière dont s'étaient conduits quelques gouvernants français à l'égard de votre peuple et particulièrement à l'égard du souverain Mohamed V. En effet, pour l'affaire marocaine mais aussi pour certaines implications qui commençaient à se dessiner en Tunisie, pour certaines attitudes en Algérie, j'estimais ne pas pouvoir continuer de collaborer à cette politique. Cela justifiait ma démission. Le gouvernement de la France est quelque chose que je respecte beaucoup et les hommes qui étaient à l'époque au pouvoir méritaient, sur bien des plans l'estime, mais je pense qu'ils s'étaient trompés sur ce sujet. Il me sera donc très aisé, revenant au Maroc cette fois-ci à-titre tout à fait officiel, représentant la République française, la France, il me sera très aisé de retrouver les itinéraires d'autrefois. Je me souviens d'avoir participé aux différents comités avec François Mauriac, avec Georges Izard et bien d'autres qui plaidaient pour la réconciliation de la France et du Maroc, pour le retour du roi Mohamed V et pour le respect de la souveraineté marocaine.

- Quoi de plus facile pour moi aujourd'hui que de m'adresser au peuple marocain, de lui dire mon affection. J'admire les qualités de ce grand peuple, toujours indomptable qui a su résister à travers les siècles et finalement à toutes les offensives qui sont venues de l'extérieur, qui est resté lui-même, étonnament lui-même, qui est travailleur, qui est courageux, qui est intelligent, qui peut être un des éléments fixe et stable dans le continent africain qui se développe par sa population, qui est donc appelé à jouer un rôle important dans cette partie du monde. Je lui adresse, par votre intermédiaire, mon salut amical, sans oublier le fait que j'irai rendre visite à Sa Majesté le roi, que j'ai déjà rencontré à Paris et avec lequel j'aurai, j'en suis sûr, des entretiens féconds qui me permettront de faire un tour d'horizon et d'approfondir certains sujets. Je sais ce qu'est l'hospitalité du Roi, je sais ce qu'est l'hospitalité traditionnelle du peuple. C'est donc pour moi, sans rien négliger des aspects sérieux et politiques que nous devons naturellement débattre, l'assurance d'un voyage intéressant et utile.\